

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 90 (1907)

Protokoll: Séance de la Commission préparatoire

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I

Séance de la Commission préparatoire

*Dimanche 28 juillet, à 5 heures du soir,
dans la salle de lecture de l'Université, à Fribourg.*

Président : M. le prof. M. Musy, président annuel.

Sont présents :

A. Comité annuel :

- MM. Prof. M. Musy, président.
» Dr J Brunhes, vice-président.
» Dr L. Gobet, secrétaire français.
» Dr A. Gockel, secrétaire allemand.
» A. Hug, caissier.

B. Comité central :

- MM. Dr Fritz Sarasin, président, Bâle.
Prof. Dr A. Riggenschach-Burckhardt, vice-président, Bâle.
Dr P. Chappuis, secrétaire, Bâle.
Mlle Fanny Custer, questeur, Aarau.

C. Anciens présidents annuels, anciens membres du Comité central, présidents des Commissions et délégués des Sociétés cantonales et des Sections permanentes.

- Argovie : MM. Dr Fischer-Sigwart, Zofingue.
Prof. Dr H. Otti, Aarau.
» Dr F. Mühlberg, »

Bâle-Ville : MM. Prof. Dr E Hagenbach-Bischoff, Bâle.

Dr Paul Sarasin, »

Prof. Dr Fr. Zschokke, »

» Dr C. von der Mühl, »

Bâle-Campagne : MM. le Dr Fr. Leuthardt, Liestal.

Berne : Prof. Dr A. R. Baltzer, Berne.

» Dr Th. Studer, »

» Dr Ch. Moser, »

» Dr Ed. Fischer, »

Fribourg : » Dr J. de Kowalski, Fribourg.

» Dr A. Bistrzycki, »

Genève : » Dr Ch. Sarasin, Genève.

» Dr R. Gautier, »

Dr J. Carl, »

Glaris : J. Oberholzer, Lehrer, Glaris.

A. Hohl, » »

Lucerne : Prof. Dr H. Bachmann, Lucerne.

Dr E. Schumacher-Kopp, »

Neuchâtel : Prof. E. A. Le Grand Roy, Neuchâtel.

» Dr O. Billeter, »

Soleure : Dr R. Probst, Langendorf p. Soleure.

St-Gall : Dr H. Rehsteiner, St-Gall.

Tessin : E. Balli, Locarno.

J. Seiler, Bellinzone.

Vaud : Prof. Dr F. A. Forel, Morges.

» Dr F. Porchet, Lausanne.

Zurich : » Dr Jul. Weber, Winterthour.

E. Zwingli, »

Prof. Dr A. Lang, Zurich.

» Dr Al. Heim, »

» Dr J. Früh, »

» Dr A. Kleiner, »

» Dr K. Hescheler, »

Zurich : MM. Prof. Dr P. Arbenz, Zurich.
» Dr H. Schinz, »
» Dr K. F. Geiser, »
» Dr K. Keller, »
» Dr P. Weiss, »

Se sont fait excuser : MM. Dr G. Ambühl, St-Gall ;
Prof. Dr Fr. Burckhardt, Bâle ; Dr J. Coaz, Berne ; Prof.
Dr C. Schröter, Zurich.

Délibérations.

1. Le Président annuel salue les membres présents et ouvre la séance par la lecture de la liste des membres de la Commission préparatoire.

2. Les secrétaires du Comité annuel fonctionnent comme scrutateurs.

3. M. le Dr F. SARASIN, Président central, propose, afin de gagner du temps pour les travaux de l'Assemblée préparatoire, de ne lire les rapports du Comité central et du Questeur, qu'à l'Assemblée générale.

Cette proposition est combattue par M. le prof. Dr F. A. FOREL, de Morges, qui estime que le rapport du Comité central, présentant un intérêt général au point de vue de la vie de la Société, devrait être lu à l'Assemblée préparatoire. Mais la proposition du Président central est admise à une grande majorité.

4. Le Président central donne ensuite un résumé bref de l'activité de la Société. Il constate que les travaux des Commissions prennent, d'année en année, une plus grande importance ; comme, d'autre part, le nombre des Commissions augmente, il résulte de cette activité réjouissante, que les rapports des Commissions forment un dossier si considérable, qu'il devient impossible d'en donner lecture dans les Assemblées générales dont le programme est déjà assez chargé. Il propose à l'Assemblée de prendre une résolution pour remédier à cet inconvénient. Après une courte discussion, la proposition suivante est adoptée :

Le Comité central fera tirer en épreuves les rapports des Commissions qui seront distribués à la réunion annuelle aux participants et aux délégués des sociétés cantonales. On ne lira aux As-

semblées générales que les rapports désignés spécialement par l'Assemblée préparatoire et les propositions sur lesquelles il y aurait lieu de discuter.

Les rapports des Commissions devront être arrêtés au 30 juin et remis jusqu'au 10 juillet au Comité central.

M. le prof. F.-A. FOREL exprime le vœu que le rapport du Comité central soit également imprimé. Adopté.

5. Le Comité central soumet aux délégués une seconde proposition : « Dans la règle, les Commissions subventionnées par la Confédération prélèvent leurs indemnités de route (déplacements) sur leur subvention. Les Commissions non subventionnées peuvent, si ces dépenses sont jugées nécessaires, demander, à cet effet, un crédit à la réunion annuelle. Cette proposition est adoptée sans discussion.

6. Pour faciliter la direction, le Comité central invite les bureaux des Sociétés cantonales et des sections permanentes qui ont procédé à de nouvelles élections, à communiquer au questeur, Mlle CUSTER, à Aarau, les noms et adresses des Présidents nouvellement élus.

7. La Société cantonale de Glaris invite les membres de la Société à tenir leur session de 1908 à Glaris; l'invitation est acceptée avec remerciements et M. le Cons. aux Etats G. HEER proposé comme Président annuel.

8. Les membres des diverses Commissions devant être réélus, le Président central demande que, pour abréger, les rapporteurs des diverses Commissions ne donnent que les points saillants de leurs rapports. Cette proposition adoptée, il est procédé, par l'Assemblée préparatoire, aux réélections de toutes les Commissions, celles-ci devant être encore ratifiées par l'Assemblée générale.

9. a) Les membres de la Commission de la Bibliothèque sont confirmés;

b) de même les membres de la Commission des

Mémoires; de plus, conformément aux statuts, M. le prof. Dr SCHINZ, Président de cette Commission est appelé à faire partie du Comité central. Adopté.

c) Le président de la Commission des Mémoires, M. le prof. SCHINZ, donne un aperçu des travaux publiés dans le dernier exercice, puis, se référant à la circulaire du 25 juin 1907, il expose le projet du *Bulletin scientifique Suisse*, dont il présente un exemplaire tiré à titre d'essai.

La discussion approfondie de ce projet montre que les avis des membres de l'Assemblée, concernant l'utilité et le but du *Bulletin scientifique* sont extrêmement différents. Tandis que les représentants de Fribourg, de Neuchâtel et de Vaud expriment la crainte que cette publication ne nuise aux Sociétés cantonales dans l'échange de leurs publications, les délégués de Berne, de St-Gall et de Zurich voient dans la fondation de cet organe un élément de développement particulièrement précieux pour les jeunes membres de notre Société et la recommandent chaudement. De divers côtés on relève l'importance de la publication de résumés généraux et d'indications bibliographiques; d'autre part on met en relief l'utilité d'une publication rapide de travaux de peu d'étendue.

Répondant à diverses objections et questions soulevées dans le cours de la discussion, M. SCHINZ fait remarquer que la publication du *Bulletin scientifique suisse*, déduction faite des abonnements, entraînerait chaque année des dépenses considérables et que, si elle y était autorisée par la Société, la Commission des Mémoires demanderait à la Confédération un crédit spécial pour couvrir ces frais. M. F.-A. FOREL constate que ce procédé serait en opposition avec les principes dont on s'est toujours inspiré. Notre Société, dit-il, n'a, jusqu'à présent, demandé des crédits à la Confédération qu'en faveur d'entreprises dont l'utilité était généralement reconnue, qui avaient fourni la preuve qu'elles étaient viables, et non pour de simples essais.

La discussion étant suffisamment longue, M. le président MUSY met aux voix la proposition de M. SCHINZ sur la création d'un nouveau *Bulletin scientifique suisse*. Le projet est accepté par 23 voix contre 15.

d) La Commission géologique et la Commission géotechnique sont confirmées par l'Assemblée préparatoire.

e) Dans la Commission pour l'étude des tremblements de terre, M. de TORRENTÉ, décédé, est remplacé par M. de WERRA; un crédit de 300 francs est accordé à cette commission.

f) Sont confirmées la Commission géodésique et la Commission des glaciers.

g) La Commission des rivières se trouve réduite à deux membres par suite du départ de M. le prof. BRÜCKNER. Le Comité central propose de réunir la susdite Commission et la Commission limnologique en une seule qui prendrait le nom de Commission hydrologique et d'adjoindre comme membre nouveau M. le Dr EPPER, chef du bureau hydrométrique fédéral. Accepté sans discussion.

h) Sont confirmées aussi la Commission des cryptogames, la Commission du Concilium bibliographicum et celle de la Fondation Schläfli.

i) La Commission de la bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle est confirmée. Le Comité central, d'accord avec l'Administration fédérale, propose d'ajouter aux trois membres actuels, deux nouveaux membres: M. le prof. H. BLANC de Lausanne et M. le prof. E. FISCHER, de Berne. Adopté.

j) A la Commission pour la conservation des monuments naturels et préhistoriques, le Comité central propose d'adjoindre un nouveau membre: M. le Dr CHRIST, de Bâle, à titre de botaniste et de juriste. Le rapporteur de la Commission, M. le Dr P. SARASIN, demande qu'on ajoute au rapport de la Commission centrale ceux des Commissions cantonales qui seraient publiés en

texte plus petit. De plus il demande un crédit de 500 fr.
Adopté.

10. M. le Président annuel communique la liste des membres honoraires et celle des candidats à proposer à l'Assemblée générale. Les deux listes sont agréées.

Les tractanda étant épuisés, la séance est levée à 7 h. 30.
